



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 74929

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications d'associations de retraités qui souhaitent une revalorisation du minimum retraite et l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Le minimum contributif, pour une carrière complète, s'élève à 57,7 % du montant du SMIC net, soit 525,63 euros par mois. Lorsque le retraité a travaillé plus de quarante ans de sa vie au bas de l'échelle salariale et souvent dans des conditions extrêmement pénibles, une telle pension est dérisoire. Par conséquent, il lui demande quelles mesures elle compte prendre afin de répondre aux attentes des retraités les plus modestes. De plus, il souhaiterait connaître sa position concernant le bénéfice de la retraite complémentaire pour les retraités du secteur privé, au même titre que les retraités du secteur public, la consultation de l'ensemble des représentants des retraités avant toute prise de décision à propos de la réforme des retraites et sur le libre choix du départ à la retraite.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74929

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2002, page 1846